



VILLE DE  
**POUSSAN**

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

[www.ville-poussan.fr](http://www.ville-poussan.fr) et [blog.ville-poussan.fr](http://blog.ville-poussan.fr)





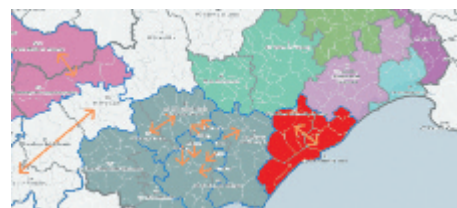
## CITOYENNETÉ

Les permanences des élus P. 4  
Le répertoire de la mairie P. 5



## CITOYENNETÉ

Création du service élections de la ville P. 6



## TERRITOIRE

Fusion CCNBT / Thau Agglo P. 7



## SPORTS

12<sup>e</sup> soirée des trophées sportifs P. 8



## SCOLAIRE

Classes de découvertes P. 12



## ENFANCE JEUNESSE

Les activités du printemps P. 14  
Le guichet unique P. 15



## TRAVAUX

Infos chantiers P. 16



## FESTIVITÉS

Miss Poussan 2016 P. 18  
Le Carnaval dans tous ses états P. 20



## RENCONTRES

Le carnaval et ses figures de proue P. 22



## HISTOIRE

Les petites histoires... à Poussan P. 25



## ENVIRONNEMENT

La COP 21 à Poussan P. 26  
Le programme « Vert demain » P. 27



## SOCIAL

CCAS pratique P. 28  
Le programme culture Arc en ciel P. 28



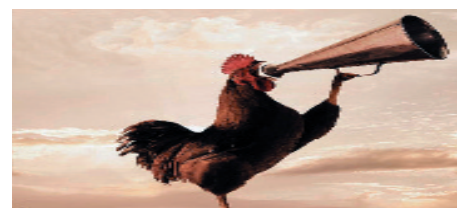
## CULTURE

Les expositions 2016 P. 29



## ÉTAT CIVIL

État civil 2015 et 2016 P. 30



## SÉCURITÉ

Secrétariat et effectifs de la PM P. 31

## TRIBUNE LIBRE

Expression des groupes municipaux P. 31

# Édito

**B**ientôt la fin de l'hiver qui a pour l'instant plutôt ressemblé au printemps. Les températures observées ont fait de 2015 l'année la plus chaude jamais enregistrée, ce qui prouve que le réchauffement climatique n'est pas une illusion, mais une réalité qu'il ne faut plus prendre à la légère.

Nous aurons besoin de tous pour essayer d'empêcher ce qui peut devenir une catastrophe mondiale. Chacun doit se sentir concerné et participer au quotidien à la lutte contre ce phénomène. Nous publierons bientôt un numéro spécial pour contribuer à notre modeste niveau à adopter des comportements plus respectueux vis à vis de l'environnement à travers des habitudes nouvelles mais faciles à mettre en place.

Au niveau de la commune, nous avons déjà entamé une démarche d'économie d'énergie par l'isolation des bâtiments, l'investissement dans des équipements plus économes : chauffage, éclairage public, véhicules. Concernant l'éclairage public, la tranche 2015 est terminée pour un coût global de 110 000 euros, somme qui sera reconduite en 2016, avec pour résultats d'importantes économies d'énergie. Ces travaux devaient être lancés en 2015, mais il a fallu attendre le déblocage des financements européens en 2016, qui représentent 50 % du coût, pour attaquer les travaux.

Nous avons également adhéré au programme « vert demain » qui vise à supprimer l'emploi des pesticides. Nous allons à travers notre agenda 21 continuer dans la voie du développement durable, même si le chantier est immense.

Le Préfet a décidé la fusion de Thau Agglo avec la Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau en 2017. Nous en prenons acte, vous pourrez consulter en page 7 les modalités de mise en œuvre du rapprochement des deux intercommunalités.

Cette année, nous consacrerons une part importante du budget pour la réfection de certaines rues : création de trottoirs normalisés, d'un réseau de pluvial enterré et réfection de la voie de circulation. Les travaux ont débuté rue de la Petite Cave et devraient se poursuivre rue Jean Fabre, rue du Rempart, qui sera



mise en sens unique, et pour finir rue du Languedoc.

Le parking du collège situé en haut de la mairie peut maintenant accueillir 50 véhicules, nous envisageons l'acquisition d'une bande de terrain qui permettrait de créer 20 à 25 places supplémentaires. Nous allons également implanter sur ce parking une borne de recharge pour véhicules électriques.

Les logements sociaux de la Fontette ont été livrés par Hérault Habitat, les abords sont quasiment terminés, notamment l'aménagement du grand bassin de rétention qui sécurise ce quartier nord de la ville.

Nous inaugurerons prochainement la rue Jean Decoux, le City park du quartier Maleska et son bassin de rétention et l'avenue Nelson Mandela. Enfin nous terminerons les inaugurations par la grande fresque de la poste qui commémore le centenaire de la guerre 14/18.

Bientôt les vacances de Pâques, bien méritées pour les élèves et les enseignants, notamment pour les plus jeunes qui ont du mal à récupérer avec la semaine de 5 jours. Bonnes vacances à tous et que le printemps qui arrive nous apporte une saison normale pour que la nature reprenne ses droits.

*Merci de nous faire confiance,  
ce n'est qu'ensemble que nous y arriverons.*

**Votre Maire, Jacques Adgé.**

## Mon coup de cœur

La magnifique cavalcade fleurie qui s'embellit d'année en année et confirme le grand succès populaire de notre carnaval.

## Mon coup de gueule

Encore les poubelles, encore les déjections canines, toujours le stationnement anarchique : comme la prévention semble ne pas marcher, place à la répression. Le poste de police comptera bientôt 6 policiers municipaux et 5 ASVP qui seront à votre service pour la distribution de contraventions...

**À bon entendre !**

## BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE LA VILLE DE POUSSAN N°39 - 2016

### Directeur de la publication

Jacques Adgé, Maire de Poussan

### Comité de rédaction

Florence Sanchez, Dany Bourdeaux  
Nathalie Chauvet, Michel Bernabeu,  
et les élus du groupe majoritaire.

### Conception, réalisation, photos

Service communication de la ville de Poussan  
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN  
Tél. : 04 67 78 99 56 - [www.ville-poussan.fr](http://www.ville-poussan.fr)  
[communication@ville-poussan.fr](mailto:communication@ville-poussan.fr)

### Impression

JF Impression - Montpellier  
Impression avec encres végétales sur papier PEFC  
issu de forêts gérées durablement







## PERMANENCES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES DÉLÉGUÉS

(sur rendez-vous auprès du secrétariat)

| PERMANENCE                              | ÉLU              | HORAIRES         | SECRÉTARIAT          | TÉLÉPHONE           |
|-----------------------------------------|------------------|------------------|----------------------|---------------------|
| M. le Maire                             | Jacques Adgé     | Sur rendez-vous  | Fabienne Reinaldos   | Tél. 04 67 78 99 51 |
| Social, solidarité intergénérationnelle | Yolande Puglisi  | Mercredi 10h/12h | Jacqueline Robillard | Tél. 04 67 18 35 91 |
| Finances, développement économique      | Ghislain Natta   | Judi 15h/17h     | Marie-Pierre Laux    | Tél. 04 67 18 35 90 |
| Communication, Culture                  | Florence Sanchez | Mercredi matin   | Philippe Péron       | Tél. 04 67 78 99 56 |
| Patrimoine                              | Florence Sanchez | Mercredi matin   | Philippe Péron       | Tél. 04 67 78 99 56 |
| Urbanisme, environnement                | Serge Cuculière  | Mardi 17h/19h    | Thérèse-Marie Ménard | Tél. 04 67 78 99 54 |
| Agenda 21                               | Isabelle Bainée  | Mardi 17h/18h    | Laure Le Bourhis     | Tél. 04 67 18 35 94 |
| Ressources humaines                     | Dany Bourdeaux   | Mardi 10h/12h    | Brigitte Kerbiguet   | Tél. 04 67 78 99 52 |
| Festivités, animation jeunes            | Dany Bourdeaux   | Vendredi 11h/12h | Mélina Delion        | Tél. 06 81 31 48 24 |
| Sécurité, anciens combattants           | Pascal Giugleur  | Vendredi 17h/18h | Police municipale    | Tél. 04 67 53 23 80 |
| Scolaire, enfance jeunesse              | Arlette Raja     | Mardi 10h/12h    | Perrine Odier        | Tél. 04 67 43 78 44 |
| Sports, travaux                         | Jésus Valtierra  | Vendredi 10h/12h | Luc Varalda          | Tél. 06 75 40 81 92 |



## SERVICES MUNICIPAUX

**Mairie**

Standard : Tél. 04 67 78 20 03 - Fax 04 67 78 44 27

Accueil de la Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

**Secrétariat du Maire**

Tél. 04 67 78 99 51 - Courriel : [mairie@ville-poussan.fr](mailto:mairie@ville-poussan.fr)

**État civil et Élections**

Tél. 04 67 78 99 53 - Courriel : [etat.civil@ville-poussan.fr](mailto:etat.civil@ville-poussan.fr)

Tél. 04 67 18 35 96 - Courriel : [elections@ville-poussan.fr](mailto:elections@ville-poussan.fr)

**Urbanisme, cadastre**

Tél. 04 67 78 99 54 - Courriel : [urbanisme@ville-poussan.fr](mailto:urbanisme@ville-poussan.fr)

Ouvert au public lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h ou sur RDV.

**Pôle Social (CCAS)**

Tél. 04 67 18 35 91 - Fax 04 67 18 35 98 - Courriel : [ccas@ville-poussan.fr](mailto:ccas@ville-poussan.fr)

Accueil public sur RDV du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

**Service communication, culture et patrimoine**

Tél. 04 67 78 99 56 - Courriel : [communication@ville-poussan.fr](mailto:communication@ville-poussan.fr)

**Service associations, animations, festivités**

Tél. 06 81 31 48 24 - Courriel : [associations@ville-poussan.fr](mailto:associations@ville-poussan.fr)

**Pôle technique**

Tél. 04 67 18 35 92 - Courriel : [servicetechnique@ville-poussan.fr](mailto:servicetechnique@ville-poussan.fr)

**Service encombrants**

Sur inscription à l'accueil de la Mairie ou par tél. 04 67 78 99 53

**Agenda 21**

Tél. 04 67 18 35 94 - Courriel : [agenda21@ville-poussan.fr](mailto:agenda21@ville-poussan.fr)

**Pôle Enfance Jeunesse**

Tél. 04 67 43 78 44 - Courriel : [secretariat.pej@ville-poussan.fr](mailto:secretariat.pej@ville-poussan.fr)

Lundi, mardi, jeudi : 7h30/12h - 13h/18h30

Mercredi : 7h30/12h - 13h/18h

Vendredi : 7h30/12h

**Guichet unique**

Tél. 04 67 18 24 85 - Courriel : [guichet.unique@ville-poussan.fr](mailto:guichet.unique@ville-poussan.fr)

Inscription, réservation et paiement : cantine scolaire, ALP, ALSH, stages, séjours, classes de découvertes.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h/11h45 - Mercredi 8h/12h - 13h30/18h30

**Sports**

Tél. 06 75 40 81 92 - Courriel : [sports@ville-poussan.fr](mailto:sports@ville-poussan.fr)

**Service Police Municipale**

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Permis de conduire, certificat d'immatriculation.

Tél. 04 67 53 23 80 - Portable 06 83 41 48 09 - ASVP 06 45 2764 30

Courriel : [policemunicipale@ville-poussan.fr](mailto:policemunicipale@ville-poussan.fr)

**Point Info**

Tél. 04 99 02 01 50 - Courriel : [pointinfo@ville-poussan.fr](mailto:pointinfo@ville-poussan.fr)

Lundi de 9h à 11h et vendredi de 9h à 12h

## NUMÉROS D'URGENCE

Samu Tél. 15

Pompiers Tél. 18

Gendarmerie Tél. 17

## SOCIAL

**Assistante Sociale** Tél. 04 67 18 33 50

Mardi, uniquement sur rendez-vous

**Assistant social MSA** Tél. 04 67 53 32 04

Mercredi après midi, uniquement sur rendez-vous

**Mission Locale d'Insertion** Tél. 04 67 18 30 00

Mercredi uniquement sur rendez-vous

## SCOLARITÉ / ENFANCE

**Crèche Parentale Les Petites Pousses**

Tél. 04 67 78 69 25

**Micro crèche le Cocon**

Tél. 06 14 42 57 82 - courriel : [le-cocon@orange.fr](mailto:le-cocon@orange.fr)

**Relais Assistantes Maternelles**

Tél. 04 67 18 86 26 - Courriel : [ram@ccas-ville-meze.fr](mailto:ram@ccas-ville-meze.fr)

du lundi au jeudi les après-midi

**Groupe Scolaire les Baux**

École Maternelle les Baux Tél. 04 67 78 21 84

École Élémentaire les Baux Tél. 04 67 78 20 95

ALAE les Baux Tél. 04 67 18 13 38

Courriel : [clae@ville-poussan.fr](mailto:clae@ville-poussan.fr)

**Groupe Scolaire Véronique Hébert**

École Maternelle et Élémentaire Véronique Hébert Tél. 04 67 18 60 25

ALAE Véronique Hébert Tél. 04 67 18 60 29

Courriel : [clae.hebert@ville-poussan.fr](mailto:clae.hebert@ville-poussan.fr)

**Centre de loisirs ALSH**

Tél. 04 67 18 13 38

Courriel : [clsh@ville-poussan.fr](mailto:clsh@ville-poussan.fr)

**Collège Via Domitia**

Tél. 04 67 78 20 13 - Site : <http://viadomitia.fr>

**Transports scolaires** Hérault Transports Tél. 04 34 888 999

## NUMÉROS UTILES

**EDF Dépannage** Tél. 09 72 67 50 34

**Éclairage public** Tél. 0 800 002 621 (appel gratuit)

pour le centre ancien Tél. 04 67 78 99 53

**Lyonnaise des eaux** Tél. 0810 363 363 / 09 77 40 94 43

**Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau**

Tél. 04 67 78 55 96

**Ambassadeur du tri** Tél. 0 800 801 083

**Déchetterie intercommunale** Tél. 04 67 78 55 96

**Agence d'Urbanisme CCNBT** Tél. 04 67 43 87 73

**Centre des impôts de Sète** Tél. 04 67 46 38 00

**MJC** Tél. 04 67 78 21 26



# Élections

*Afin de mieux répondre aux besoins des électeurs poussannais, dans le cadre de la restructuration des services municipaux de la Ville, un service élection a été créé au sein de l'administration municipale. Il gère désormais directement les listes électorales dans le but d'optimiser les services rendus à la population.*



## L'année 2016 est une année sans élections.

Cependant afin de mettre à jour nos listes électorales en vue des élections présidentielles de 2017, nous vous invitons à signaler tout changement d'adresse et/ou modification d'état civil en remplissant le formulaire adéquat et en y joignant les documents nécessaires : justificatif d'identité, de domicile et acte d'état civil en cas de mariage.

D'autre part, les personnes récemment arrivées sur la commune, ont la possibilité de demander leur inscription sur les listes électorales jusqu'au samedi 31 décembre 2016 inclus (une permanence de 2 heures sera assurée) afin de pouvoir voter sur notre commune lors des élections prévues en 2017.



## Prochaines élections :

Les élections présidentielles françaises devraient avoir lieu les 23 avril et 7 mai 2017.

## SERVICE ÉLECTIONS

### Référents administratifs

Aude ROUANET  
Christian DAUMAS

### Coordonnées

1 place de la Mairie - BP 4 - 34560 POUSSAN  
Tél. : 04 67 18 35 96 - Fax : 04 67 78 44 27  
Courriel : elections@ville-poussan.fr

### Horaires

8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

### Missions

- Inscription sur les listes électorales
- Mise à jour des listes électorales
- Révision annuelle des listes électorales
- Préparation de la commission administrative des élections
- Organisation des scrutins

## FORMULAIRES

*A retirer à l'accueil de la Mairie*

*En téléchargement sur le site : [www.ville-poussan.fr](http://www.ville-poussan.fr)*

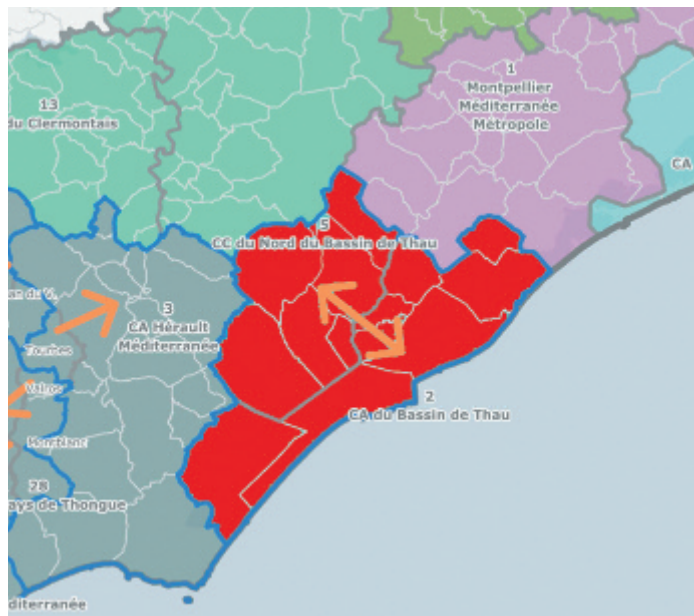
*A demander par courriel : [elections@ville-poussan.fr](mailto:elections@ville-poussan.fr)*

- Demande d'inscription sur les listes électorales pour les citoyens français
- Demande d'inscription sur les listes électorales pour les citoyens non-français de l'union européenne pour les élections municipales
- Demande d'inscription sur les listes électorales pour les citoyens non-français de l'union européenne pour les élections des représentants français au parlement européen
- Changement ou modification d'adresse, d'état-civil



# Intercommunalité

*La Commission Départementale de Coopération Intercommunale de l'Hérault, présidée par le préfet Pierre Pouëssel a tranché lundi 14 mars : Thau Agglo et la Communauté de Communes du Nord Bassin de Thau vont fusionner au 1<sup>er</sup> janvier 2017.*



## La réglementation

La consultation sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) s'inscrit dans la démarche confiée au préfet par la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe) du 7 août 2015, qui impose d'élaborer ce schéma en collaboration avec la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

La principale décision de la CDCI de l'Hérault, après un vote à bulletins secrets (27 voix pour, 16 contre) est la fusion de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau avec la Communauté de Communes du Nord Bassin de Thau.

La procédure d'élaboration du schéma s'est achevée avec cette réunion du 14 mars 2016. Comme la loi l'impose, le préfet souhaite que le schéma départemental de coopération intercommunale soit arrêté et publié avant le 31 mars 2016.

Le schéma sera ensuite mis en œuvre sur la base des arrêtés de périmètre qui seront adressés aux collectivités concernées avant le 15 juin afin qu'elles se prononcent définitivement sur les propositions qu'il contient.

La recomposition de la carte intercommunale entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017. La loi prévoit un délai de deux ans pour l'harmonisation des compétences et dix ans pour le lissage de la fiscalité.

## LE NOUVEAU PÉRIMÈTRE

**La nouvelle agglo de Thau comprendra 14 communes et près de 124 000 habitants.**

Sont concernées les villes de Sète, Frontignan, Balaruc les Bains, Balaruc le Vieux, Gigan, Vic la Gardiole, Mireval, Marseillan, Mèze, Villeveyrac, Bouzigues, Montbazin, Poussan et Loupian.

Le budget global de cette nouvelle agglo devrait tourner autour des 170 millions d'euros.

## LE CALENDRIER DE MISE EN PLACE

**Avant le 31 mars** : Arrêté portant SDCI

**Jusqu'au 15 juin** : Arrêté de projet de périmètre

**Juin/Août** : Consultation des communes membres et des EPCI sur les projets de périmètre

**Avant 31 décembre 2016** : Arrêté du préfet fixant le nouveau périmètre

**1<sup>er</sup> janvier 2017** : Entrée en vigueur de l'arrêté de périmètre

## CE QUI VA CHANGER

**Les compétences** : Toutes les compétences avant fusion seront maintenues pendant 2 ans. Après ce délai la nouvelle agglo devra, par un travail d'harmonisation entre les deux EPCI, définir les compétences qu'elle conserve ou restitue aux communes.

Nouvelles compétences obligatoires avec délais de mise en œuvre étalés d'ici 2020 :

- Développement économique, politique locale du commerce, tourisme
- Aménagement de l'espace, SCOT, PLUI
- Habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets
- Assainissement
- Eau

Compétences optionnelles :

- Voirie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Environnement et cadre de vie
- Équipement culturel et sportif
- Création et gestion des maisons de services publics

**La fiscalité** : Les communautés qui fusionnent ont 5 ans pour harmoniser la taxe des ordures ménagères et 10 ans pour lisser la fiscalité d'une manière globale.

**Le Conseil Communautaire** : Le nombre et la répartition des sièges seront déterminés dans l'arrêté de fusion (31/12/2016).



# 12<sup>e</sup> soirée des trophées sportifs

*Le vendredi 8 janvier, le Foyer des Campagnes a reçu l'élite des sportifs poussannais qui ont été récompensés pour leur bonnes performances de l'année.*



## GYMNASTIQUE (FRONTIGNAN AC GYM)

**Axel BOURDON**

2<sup>e</sup> au Championnat Régional par équipes

**Sacha CAZENOVE**

2<sup>e</sup> au Championnat Régional

**Elisa VABLE**

2<sup>e</sup> au Championnat Départemental et Régional

**Florian PREVAULT**

2<sup>e</sup> au Championnat Départemental et Régional



## GYMNASTIQUE (BALARUC GYM GRS)

**Alizée CAZABAN**

5<sup>e</sup> au Championnat de France à Niort

**Maelys LEREST**

Podium au Championnat Départemental à Vendargues

**Eléa CAZENOVE**

Podium au Championnat Départemental à Vendargues



**PÉTANQUE (LA BOULE POUSSANAISE)****Bernard ALISANDRE**

Champion du tournoi de secteur de Sète

**DANSE (ASG DANSE)****Candice DAUMAS****Tiffanie ALIBERT**

Championnes Régionales de danse moderne

Championnes de France de danse moderne

**ÉQUITATION (ÉCURIES AUBIN)****Nathalie VIEL-GOUARIN**

Médaille d'argent de dressage Championnat club 3 Senior Excellence

**Lucie PEREZ**

Championne de France Junior en Horse Ball

**Elisa VABLE**2<sup>e</sup> au Championnat Départemental et Régional**Fiona MAMOU et Emma FISCHER**

Championnes Club Poney Minime 4 en Horse Ball

**ATHLÉTISME (US SÈTE ATHLÉTISME)****Tom SANFILIPPO**

Champion Départemental de cross-country

Champion Régional et Départemental du triple Saut.

**TIR (TIR OLYMPIQUE SPORTIF THAU ET GARRIGUES)****Maxime GOUNELLE**

Champion Départemental et régional Air comprimé

**Frédéric GOUNELLE**

Champion Départemental et régional en fusil 100m et 50m

**Michel RAJA**

Champion Départemental et régional en fusil 50m,

Champion Régional en colt et pistolet duel

**Gilles RAJA**1<sup>er</sup> Départemental en colt**Cédric RAJA**2<sup>e</sup> Départemental en colt





### PLANCHE À VOILE (YACHT CLUB DE MAUGUIO CARNON)

**Olivia ROSIQUE**

1<sup>ère</sup> au DéfiWind catégorie - de 17ans  
Médaillée de bronze Championnat d'Europe  
Vice-championne de France en slalom



### VOLLEY (UNION SPORTIVE DU VOLLEY POUSSANAIS)

**Equipe 4X4 loisir-compétition**

3<sup>e</sup> Championnat Départemental 1<sup>ère</sup> division

**Equipe 6X6 vétérans + 40**

Finaliste coupe de France Vétérans



### HAND BALL (FTHB POUSSAN HAND BALL)

**Équipe - 11 ans mixte**

Champions Départementaux Promotion

**Équipe - 15 ans garçon**

Champions Départementaux Promotion

**Équipe Séniors garçon**

Champions Départementaux



### COURSE À PIED (ENTENTE POUSSAN BALARUC)

**Fabien CHAVES**

3<sup>e</sup> trail des Lucioles, podium scratch à Saint-Bauzille de la Sylve,  
podiums sénior à Pézenas, Mèze, Teyran, Balaruc, Montbazin, Laverune  
**Laurent GIMENEZ**

3<sup>e</sup> trail des Lucioles, podium au trail nocturne de 14 km en duo

**Arnaud LEDUC**

Podium semi-marathon Laverune, podium vétérans 20 km de Montpellier



### ESCRIME (CERCLE D'ESCRIME ST LOUIS DE SÈTE)

**Ylan CHAUVET**

3<sup>e</sup> Départemental en équipe en épée



### RUGBY (ECOLE DE RUGBY DES VIGNES DE THAU)

**Équipe U 10**

3<sup>e</sup> du Tournoi de Mazamet, 1<sup>ère</sup> du Tournoi de Prades

1<sup>ère</sup> du Tournoi des Vignes de Thau





### TAMBOURIN (UNION SPORTIVE POUSSAN TAMBOURIN)

#### Équipe Benjamins

Champions de l'Hérault Poule Honneur demi-finalistes de la coupe de l'Hérault

#### Équipe Féminine Série A

Championnes de l'Hérault demi-finalistes de la coupe de l'Hérault

#### Équipe Féminine en salle

Championne de l'Hérault et de France

#### Équipe Féminine Nationale

Vainqueur Mondial des pennes-Mirabeau



### JUDO ET SAMBO (JUDO ATHLÉTIQUE POUSSANAIS)

#### JUDO

1<sup>er</sup> club Coupe Régionale Grand Sud

Médailles or, argent et bronze tournoi des petits Tigres et Samourai

#### SAMBO SPORTIF

Champions de France et de Coupe Régionale



### TENNIS (TENNIS CLUB DE POUSSAN)

Yaël ESPERANCE, Clément CODRON, Laurick ESPERANCE

Champions de la coupe de l'Hérault 1<sup>ère</sup> division

Jules MORIN, Yannick DUFOUR, Dorian SEGURET, Maxime SADEGHIAN

Champions de la coupe de l'Hérault 1<sup>re</sup> division



### LES BÉNÉVOLES

Jean-Louis CADILHAC et Bernard BESSE

La Boule Poussanaise

Liberté PASSE

École de Rugby des Vignes de Thau





# Classes découvertes

*Comme chaque année, les élèves de Poussan ont eu la chance de partir une semaine au grand air, à la découverte de nouveaux horizons.*



## Classe de neige

La classe de Mme Mauduit de l'école des Baux est partie le vendredi 5 février pour une classe de neige d'une semaine à Saint Pierre de Chartreuse.

Au programme : découverte des métiers de la région, du patrimoine naturel et culturel, activités de loisirs de neige et de montagne, et quand même un peu de travail scolaire.

Les enfants ont été initiés au ski sur la principale piste de ski de la station où les skieurs débutants ont reçu des leçons techniques de descente et de slalom. Le Parc naturel régional de la Chartreuse est un territoire riche et préservé qui privilégie l'étude de ses milieux et de son histoire, et invite à la découverte.

## Classe de découverte

Les classes de CE1 de Mme Cladera de l'école Véronique Hébert et de Mme Bruyere et de Mme Tubbert des Baux sont parties le lundi 8 Février à Méjannes le Clap dans le Gard pour une semaine de travail et de plein air.

Entre spéléo, randonnées, VTT et escalade, les élèves ont passé de bons moments avec un soleil au rendez-vous.

Situé en bordure méridionale des Cévennes, à une heure au nord de Nîmes, l'Espace Gard Découvertes dispose de plus de 3000 ha de garrigue et d'une équipe permanente pour l'organisation du séjour.

Et avec un centre équestre, une ferme

## COÛT DES SÉJOURS

### Classe verte

52 enfants

Part des parents : 950 €

Part de la commune : 16 488 €

Total : 17 438 €

### Classe de neige

23 enfants

Part des parents : 330 €

Part de la commune : 6 930 €

Total : 7 260 €

pédagogique, un gymnase chauffé, un tatami pour judo, une halle des sports, huit courts de tennis extérieurs et bien d'autres équipements, les enfants ont trouvé de quoi s'occuper.





### SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque année, nos petits écoliers ont été gâtés. Le 14 décembre les élèves des écoles maternelles sont allés au foyer des Campagnes voir un très joli spectacle : *l'Être Ange et l'Enfant*, comédie, chant, objets vivants pour un spectacle interactif.

Les 17 et 18 décembre les élèves des écoles élémentaires se sont rendus à la salle de spectacle de la MJC voir un film « *le Lorax* », film écologique qui dénonce les ravages de l'industrialisation, la course au profit et le gaspillage. Le 18 décembre ils ont pu déguster un goûter.

Tous les spectacles et les goûters ont été offerts par la municipalité.

**Coût total : 1 405 €.**



# Pôle Enfance Jeunesse

*Des activités printanières, ludiques et instructives pour nos petits poussannais.*



## Accueil de Loisirs Périscolaire

En ce début d'année, les ALP des Baux et de Véronique Hébert sont toujours en action pour proposer aux enfants de nouvelles activités.

Après une première moitié où les enfants se sont énormément investis (Halloween, expo des enfants, Noël), les animateurs vont redoubler d'imagination pour que la suite de l'année scolaire soit d'aussi bonne qualité.

Les ALP proposeront ainsi aux enfants divers ateliers et activités de préparation pour une grande kermesse qui se déroulera fin Juin/début juillet et qui réunira les deux ALP. Le carnaval s'est préparé en collaboration avec les écoles pour en faire un jour de fête.

Les ALP vont également participer à La Grande Lessive, manifestation organisée par le pôle enfance jeunesse. Et en avril, comme chaque année, une chasse aux œufs sera organisée par les équipes d'animation.

### Temps d'Activités Périscolaires

En TAP, la Zumba fera son retour pour le

cycle 4 pour le plus grand bonheur des enfants, tandis que le théâtre continuera de faire découvrir aux enfants toutes ses facettes. Une sensibilisation à la sécurité routière sera également proposée aux enfants.

## La nouveauté 2015/2016 : TAP sport

Pour cette deuxième rentrée depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la ville de Poussan a mis en place, par l'intermédiaire du service des Sports et des ALP « **TAP sport** » afin de promouvoir la pratique sportive.

### Parmi les objectifs de TAP sport

- faciliter l'accès des jeunes à la pratique sportive en proposant des cycles de découverte
- permettre d'exercer une activité physique sans pour autant s'engager dans la compétition.

### Le fonctionnement

Les activités fonctionnent tous les lundis et les jeudis de 16h15 à 17h30 pour les enfants du CM1/CM2 et les mardis et ven-

dredis 16h15 à 17h30 pour les enfants du CE1/CE2.

Une équipe d'éducateurs sportifs encadre les enfants et propose de découvrir différentes disciplines.

Afin de pouvoir faire des séances de qualité, les enfants des deux écoles se déplacent et se retrouvent sur le complexe sportif des Baux et les installations du Collège.

Ces regroupements permettent aux enfants de se rencontrer, de créer et/ou maintenir des liens.

L'année est composée de 5 ou 6 cycles différents de 5 à 7 séances sportives. Depuis la rentrée de septembre, pas moins de 6 sports ont été pratiqués par les enfants : athlétisme, basket, acrosport, tennis de table, tchouck-ball et badminton.

## ALSH : accueil de loisirs extrascolaire

L'ALSH souhaite la bienvenue à Johanne, Audrey, Aurore, nouvelles animatrices du Pôle Enfance Jeunesse ainsi qu'à Sylvain et Alexis, animateurs sportifs.

L'ALSH accueille, dans les locaux des écoles des Baux, 16 enfants de maternelle





les mercredis et petites vacances tandis que l'ALSH élémentaire dispose de 24 places.

Pour rappel, les inscriptions débutent 3 semaines avant chaque période au guichet unique du pôle Enfance Jeunesse.

Des activités variées telles que des ateliers cuisine, chant, danse, des jeux sportifs, des jeux de société, des activités manuelles ainsi qu'une sortie à chaque période remplissent les journées du centre de loisirs.

Certains projets seront reconduits comme, par exemple, la Grande Lessive, le Troc'Livres en collaboration avec le Carré d'As (2 fois par an) ou encore le projet Jardin avec les ALP des Baux...

Les activités des vacances de printemps auront lieu du lundi 18 au vendredi 29 avril 2016 aux Baux.

Pour l'été 2016, l'ALSH posera ses valises à l'école Véronique Hébert du mercredi 6 juillet au vendredi 5 août inclus, de 7h30 à 18h. En maternelle, 32 places seront ouvertes en juillet et 24 la 1<sup>re</sup> semaine d'août, en élémentaire, 36 places en juillet et 24 places la 1<sup>re</sup> semaine d'août. Vous pourrez inscrire vos enfants à partir du 13 juin au pôle enfance jeunesse.

**Info programmes :** 04 67 18 13 38

**Inscriptions :** 04 67 18 24 85

### La Grande Lessive le 24 mars 2016

Cette manifestation, dorénavant internationale, aura lieu également à Poussan pour la cinquième année consécutive. A l'initiative du pôle enfance jeunesse, l'idée est de se rassembler autour d'une exposition aussi artistique qu'éphémère. Ainsi cette année, différents acteurs éducatifs locaux exposeront leurs œuvres sur le thème choisi par La Grande Lessive® : « Faire bouger les lignes ». Vous pourrez admirer cette exposition le jeudi 24 mars sur la place de la mairie entre 9h et 17h30.

L'ALSH, les ALP des Baux et de Véronique Hébert, les écoles maternelle et élémentaire des Baux, la micro-crèche « le cocon » sont d'ores-et-déjà partie prenante de ce projet artistique 2016.

D'autres structures doivent encore confirmer leur participation prochainement. Rappelons que cette manifestation est ouverte à toutes les personnes qui souhaitent participer.

#### Infos :

Pôle Enfance Jeunesse au 04 67 18 13 38 ou consulter le site de La Grande Lessive® <http://www.lagrandelessive.net>

### GUICHET UNIQUE

26, rue de la Salle

Tél. : 04 67 18 24 85

Mail : [guichet.unique@ville-poussan.fr](mailto:guichet.unique@ville-poussan.fr)

#### Horaires :

- Lundi : 8h / 11h45
- Mardi : 8h / 11h45
- Mercredi : 8h / 12h et 13h30 / 18h30
- Jeudi : 8h / 11h45
- Vendredi : 8h / 11h45

Toutes les inscriptions s'effectuent au Pôle Enfance Jeunesse et concernent

- la cantine
- les cartes d'accueils périscolaires : ALP des Baux et ALP Véronique Hébert
- le centre de loisirs (mercredis et vacances)
- les stages et les séjours
- les classes de découverte

Toutes les inscriptions impliquent le paiement par avance. Le menu de la cantine est à disposition au guichet unique.

**Dates des inscriptions pour le centre de loisirs :**

- Pour les mercredis de mars/avril : à partir du lundi 15 février 2016
- Pour les vacances d'avril : à partir du mardi 29 mars 2016
- Pour les mercredis de Mai/Juin : à partir du lundi 11 avril 2016

### RENTRÉE SCOLAIRE 2016

**Pré-inscription des enfants nés en 2013 et avant.**

Vous pouvez d'ores-et-déjà venir retirer un dossier de pré-inscription au Pôle Enfance Jeunesse pour la rentrée scolaire 2016.

Le service des affaires scolaires réceptionnera le dossier de votre enfant.

Vous serez ensuite informés de l'affectation de votre enfant dans l'une ou l'autre des écoles primaires de la ville, en fonction de votre situation géographique.

Renseignements : Alice GARCIA

Tél. : 04 67 43 78 44

Mail : [secretariat.pej@ville-poussan.fr](mailto:secretariat.pej@ville-poussan.fr)

Le dossier de pré-inscription est également disponible sur le site de la ville.





# Info chantiers



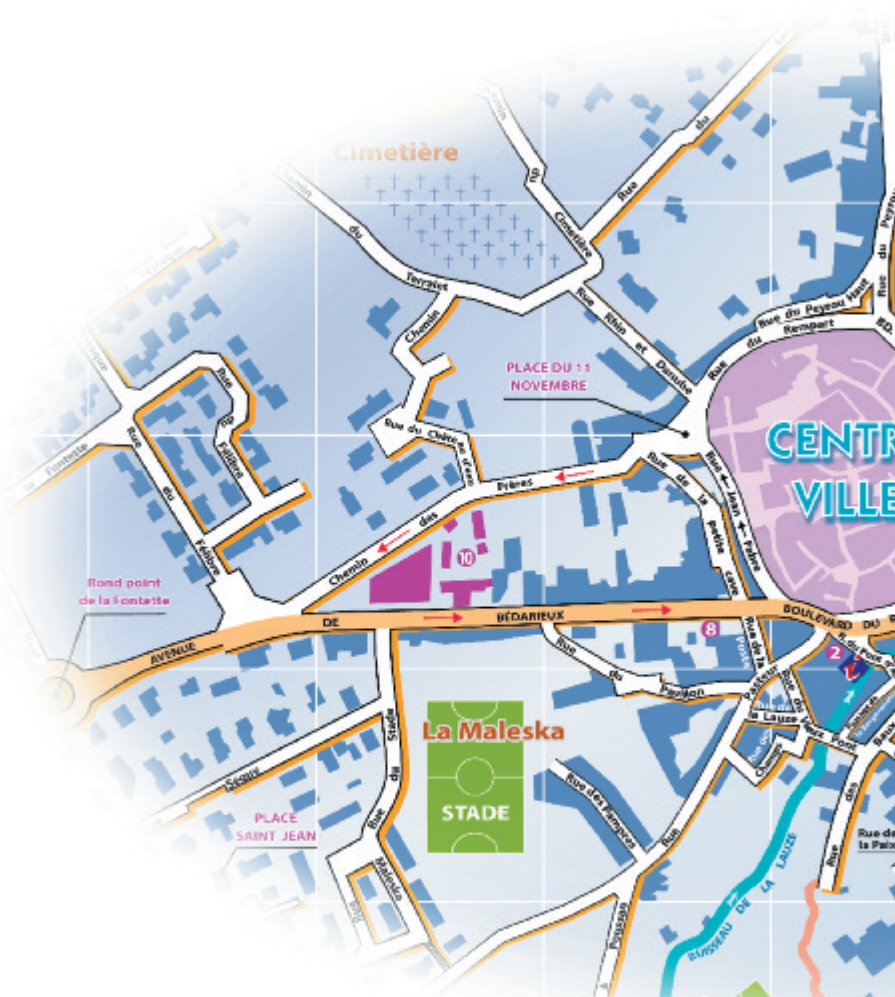
## Écoles

**Pôle Enfance Jeunesse** : toutes les fenêtres et les portes ont été changées.

**École des Baux** : les chaises et les tables de la cantine scolaire ont été remplacées. Le deuxième hall ainsi que les couloirs de l'École élémentaire des Baux ont été repeints.

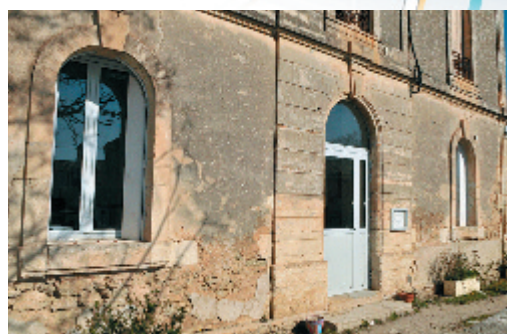
**Coût mobilier cantine** : 10 600 €

**École Véronique Hébert** : les portes des cinq classes ont été repeintes.



## Nettoyage des fossés

**Curage préventif des fossés pour l'écoulement pluvial.** La CCNBT et les services techniques ont nettoyé le ruisseau des Oulettes dans le secteur de Glauga et celui de Vallaury, chemin du Cous...



## Rénovation énergétique

**Changement des menuiseries**, à la MJC, au gymnase et au Foyer des campagnes.

**Coût total** : 21 400 €

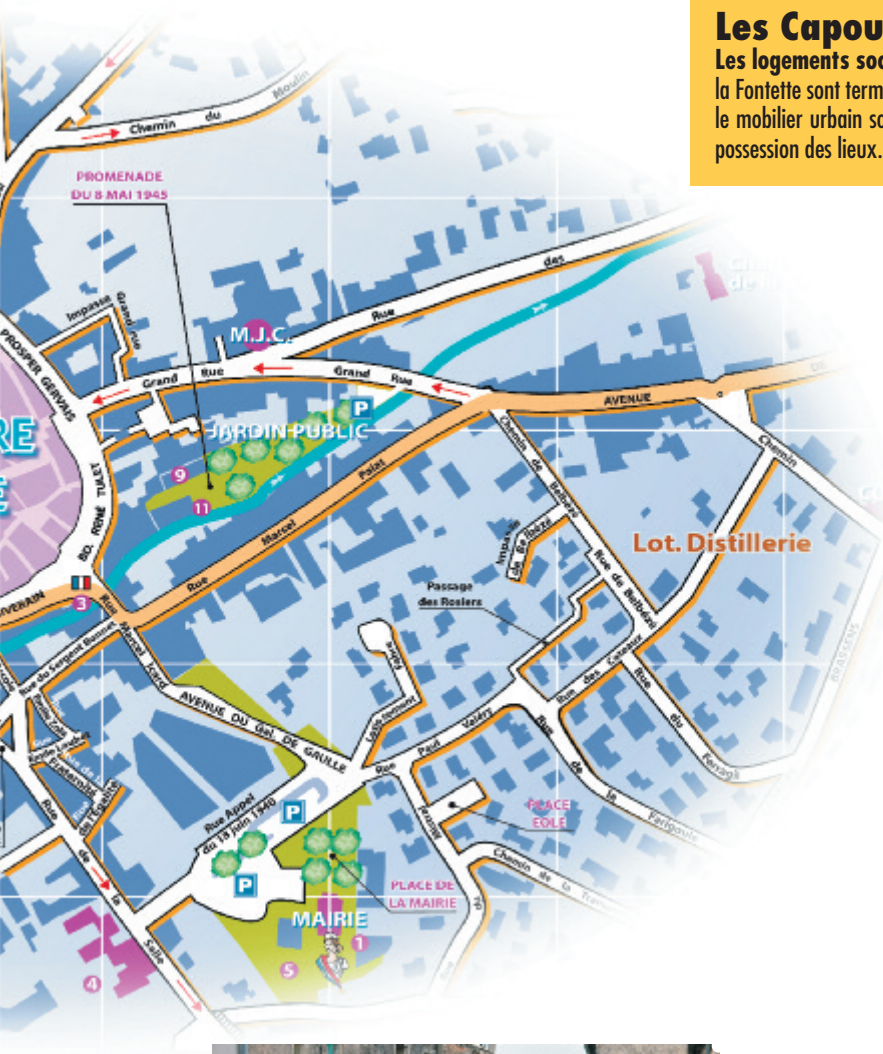
**Subvention Hérault Énergie** : 10 000 €





## Les Capoulières

Les logements sociaux collectifs sur les terrains de la Fontette sont terminés. La voirie, l'éclairage public et le mobilier urbain sont en place, les locataires ont pris possession des lieux.



## Éclairage public

Programme de rénovation, passage aux LED : 54 lampadaires changés et 6 créations pour une économie de 4 806 watts par jour soit 14 033 Kw/an.

Rue du Château d'eau  
 Lotissement le Pradès  
 Lotissement François Pujol  
 Lotissement le Servat  
 Lotissement la Peyrière  
 Rue du Languedoc  
 Cité de la Gare  
 Chemin de Ste Catherine  
 Chemin de Marqueval  
 Chemin du Cimetière

Subvention Hérault Énergie : 23 408 €

Subvention FEDER Europe/Région : 45 000 €

Coût total : 113 578 €



## Rue de la petite cave

Réfection de la voirie, création d'un trottoir et d'un réseau pluvial enterré. À suivre rue Jean Fabre, rue du Rempart et rue du Languedoc.





La Municipalité remercie tous les sponsors, les artisans et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée.





## Élection de Miss Poussan - 23 janvier 2016

**LES CANDIDATES** Celia DUBIEN, Mathilde BROUTIN, Cheyenne LEBLOND, Fiona JUGE, Laury PLANCHETTE

**LE PALMARÈS** Mathilde Broutin Miss Poussan, Fiona Juge première dauphine, Célia Dubien seconde dauphine











**Le Carnaval de Poussan 2016**  
à fêté dignement ses 40 ans et les 20 ans du cochon.



De magnifiques films de Gilbert Raullet sur le carnaval à visionner sur le web.  
Cavalcade : <https://youtu.be/-utKfE07tIU> et <https://youtu.be/SKtr9PUtJdY>  
Branle de la chemise : <https://youtu.be/1uvbdupkCO>  
et d'autres films à découvrir sur You Tube...





# Le carnaval et ses figures de proue

*Le carnaval de Poussan ne serait pas le carnaval sans sa reine de beauté : Miss Poussan 2016 fraîchement élue et ses dauphines, sans son maître de cérémonie pour veiller à la bonne marche de la cavalcade et des autres festivités, sans les carnavaliers pour assurer la bonne ambiance, et sans, bien entendu, les petites mains qui fabriquent les chars des mois avant l'apothéose.*



## La belle aventure de Mathilde, Miss Poussan 2016

**M**athilde Broutin est une jeune femme de 18 ans, jolie, cultivée, joyeuse, souriante, toujours de bonne humeur et bien dans sa peau. Après avoir entamé des études d'archéologie, une de ses passions, elle a préféré se tourner vers le droit, une voie avec davantage de débouchés professionnels. Elle aimerait d'ailleurs devenir juge aux affaires familiales pour venir en aide aux enfants en difficulté.

Outre ses études, Mathilde s'intéresse à beaucoup de choses. Elle aime la nature, la géologie, la lecture et la musique. Dynamique, la jeune fille est aussi batteuse et chanteuse dans un groupe depuis quatre ans où elle joue aussi bien du rock que du funk ou du punk. Au départ, le concours de Miss Poussan ne faisait pas partie de ses priorités. A vrai dire, elle n'y pensait même pas, mais c'était sans compter sur sa maman Virginie. « C'est maman qui m'a

inscrite, explique Mathilde. Elle voulait savoir si "sa princesse" pouvait avoir la chance de participer à un concours de beauté. Pour lui faire plaisir, j'ai accepté sans me douter un instant de l'issue de cette inscription ». Et c'est ainsi que la grande aventure a commencé. Au départ, les répétitions avec les quatre autres participantes étaient un peu froides puis elles ont appris à se connaître et à s'apprécier.

### Le jour J, une amitié est née

Gagner le concours, Mathilde n'y croyait pas et à l'annonce des résultats elle a été très surprise et a beaucoup ri. « Ma maman a pleuré de joie, se souvient Mathilde, et cela m'a fait vraiment plaisir de la voir comme cela, si fière de sa fille ». L'aventure continue et Mathilde avec ses dauphines Célia et Fiona, participe à toutes les festivités, à commencer par la cavalcade qui lui a permis de voir qu'être Miss Poussan lui

accordait une place très particulière en haut de ce char. Tous ces regards tournés vers elle, tous ces yeux pétillants des petites filles émerveillées qui l'admirent dans sa robe de princesse. De belles rencontres lors du bal costumé et beaucoup de rires et de joie également lors du branle de la chemise des enfants puis celui des adultes. Présente aussi au jugement de Paillasse avec Célia et Fiona, Mathilde prend à cœur son rôle de Miss.

Et finalement, elle va peut-être continuer les concours de beauté pour le plus grand plaisir de sa maman qui sera à ses côtés. Le jour du concours, les cinq jeunes filles ont beaucoup discuté et se sont trouvés des points communs. Désormais, elles se voient le week-end et projettent de nombreuses sorties ensemble. C'est à cela aussi que sert le concours des Miss Poussan. Alors avis aux amatrices pour la prochaine édition.





## L'odyssée carnavalesque des Pagnier

**G**hislaine et Jean-Claude Pagnier font partie de ces gens qui sont toujours là dès qu'il s'agit de rendre service. Motivés, dynamiques et avec plein d'idées, ils agissent dans différentes associations de Poussan et sont présents sur toutes les festivités.

Si "toujours prêts" n'était pas la devise des scouts, ce serait la leur. C'est ainsi qu'a démarrée l'odyssée Carnaval des Pagnier. Mission leur a été donnée de réaliser le char des Miss Poussan 2016. Il a fallu tout d'abord défaire les fleurs de l'ancien char. Une fois nue, la structure a été gardée car le temps manquait et ils n'étaient que deux pour tout faire. Heureusement tout de même que de petites mains sont venues ça et là leur porter secours en confectionnant et en collant quelques fleurs. Jean-Claude a eu l'idée des orchidées car tous les matins, il passait devant celles de sa femme. Puis leur est venue l'envie de mettre de la couleur et il faut bien dire que c'était réussi. On le voyait de loin le char de la reine. « Nous voulions un festival de couleurs comme on en voit au carnaval de Rio », explique Ghislaine.

### Un travail de longue haleine

Et chaque jour, pendant deux mois et demi, plus de trois heures par jour, ils se sont rendus dans le hangar avec pistolet à colle, agrafeuse et fleurs de toutes les couleurs pour confectionner le nid d'un jour des reines de beauté.

De cette aventure, Jean-Claude se souvient de l'ambiance chaleureuse et conviviale avec certains carnavaliers. « Après les fêtes, il ne se passait pas un jour sans que quelqu'un amène une galette ou un royaume à partager. C'était vraiment sympa. On a beaucoup ri », déclare-t-il. Des amitiés sont peut-être nées ces jours-là. Et c'est encore cela le carnaval à Poussan. Et le jour J, le défilé fut un succès, le char des Miss avec toutes ses fleurs et ses couleurs fut fort applaudi et même remarqué par les responsables de l'Office du tourisme de la CCNBT venus se promener ce jour-là.

Nos deux compères ont même écrit un poème en l'honneur de cette œuvre éphémère et de ses trois égéries que je vous livre ici même :

*La fleur, Rose, Jasmin, Orchidée ou autre  
Est une idée d'une grande délicatesse  
Que la terre compte parmi ses douces créatures  
Et orne somptueusement d'une grâce de princesse  
La femme est cette éternité qui s'y identifie et s'y reflète  
Sa beauté et son charme sont en tout point identiques  
Elles vivent l'une et l'autre comme ayant une seule tête  
A la femme chaque jour un regard ou un mot doux  
Orchidée perfection incarnée  
Fait l'éloge de la grâce et de la beauté féminine  
Est-ce trop demander ? D'aimer ce qui est beau ?  
Voici le Char des Miss 2016,  
Et parmi toutes ces fleurs :  
Mathilde Broutin, Miss 2016  
Fiona Juge, 1<sup>re</sup> Dauphine  
Célia Dubien, 2<sup>e</sup> Dauphine*

Du haut de sa hauteur, le magnifique char trônait avec ses demoiselles. Un moment trop vite passé. Contents et fiers de cette belle réalisation, Ghislaine et Jean-Claude se sont promis que l'année prochaine, ils seraient de la partie et déjà dans leurs esprits créatifs, le futur projet est en route mais chut... je ne dirai rien, c'est un secret.





## Trois petits tours et puis...

**T**out a changé ce matin, je n'y comprends rien, c'est la fête, la fête... Ces paroles de Michel Fugain s'adaptent parfaitement à la situation.

Bernard Leclercq, trésorier depuis dix ans du comité des fêtes de Poussan, s'était engagé à assurer le départ et l'arrivée de la cavalcade. Et lors d'une réunion, un beau matin, il fut promu Maître de cérémonie des festivités du carnaval.

Le soir de l'intronisation, le secret était si bien gardé que l'étonnement fut général. Notre Bernard est monté sur scène avec son costume de Mandarin, qui lui sied à merveille. On l'eut cru fait pour lui, taillé sur mesure. Nul doute que Madame Pichegru, responsable des cérémonies médiévales de Balaruc-le-Vieux en avait eu l'écho par Dieu sait quel canal. Le costume était là, venait tout juste d'être terminé et n'avait jamais été porté. Et le costume de mandarin venait à propos pour celui qui allait être intronisé Maître de cérémonie !

## L'esprit de la fête

Gardant la tête froide, notre Bernard s'est d'abord acquitté de sa tâche et de main de maître, il joua son rôle de chef d'orchestre à merveille. Tour à tour, les chars se sont mis en rang et la cavalcade s'est ébranlée au son de toutes les musiques du carnaval. Vite vite, Bernard enfila son costume pour prendre place sur son podium et là encore, micro à la main, sans se prendre au sérieux mais en gardant tout son sérieux, notre mandarin mena la danse en ayant pour chacun le mot qui convient. Puis vint le moment du bal costumé, d'abord celui des enfants, puis celui des adultes. Notre Maître éphémère ne laissa sa place pour rien au monde, tant il aime l'esprit du carnaval et de celui de la fête. Pour le branle de la chemise, il était là aussi et s'adonna à cette danse traditionnelle de bon cœur dans les rues de Poussan. Une grande fierté que de participer à cette tradition que l'on ne trouve nulle part ailleurs. « J'ai beaucoup aimé endosser la fonction de Maître de cérémonie, m'a confié Bernard. Cela m'a permis de vivre cette grande fête de l'intérieur et de laisser mon

empreinte dans l'histoire de Poussan ». Ce fut une belle édition, haute en couleurs, avec beaucoup de rires et de joie, tout à l'image de notre maître.

## Ce n'est qu'un au revoir

Puis vint le jour, du jugement de Paillasse qui, comme chaque année brûle sur le bûcher. Cela annonce aussi le dernier jour des festivités et notre Bernard devait rendre son beau costume et laisser place au futur maître de cérémonie l'année prochaine. Et même si la tradition veut que le maître de cérémonie change chaque année, un petit oiseau m'a dit que Bernard volontiers reprendrait cette fonction... Avis aux hautes instances de la fête ! Pour l'heure, il a laissé le costume pour reprendre celui du Carré d'As. Il vous donne rendez-vous sur toutes les festivités de Poussan en commençant par la traditionnelle chasse aux œufs le dimanche 27 mars à 10h place de la Mairie. Vous le reconnaîtrez forcément, il a toujours la banane !

Nathalie Chauvet



# Petites histoires... à Poussan



## L'événement

### Chanson de geste carnavalesque

Un automne tout neuf en cette fin Septembre  
 Sonnaît du carnaval la réunion des membres :  
 Christian, Dany, Marianne, Jésus, Pierre et Gilbert  
 Planchaient avec Michel sur les travaux divers ;  
 Marie-Claude par chance arrivée en renfort  
 De la distribution assurerait l'effort.  
 Un local au hangar fortuitement trouvé  
 Permettrait de stocker la colle et le papier.  
 Les agents de mairie de tribord à bâbord  
 Nettoyaient du hangar intérieur et abords.  
 Et plusieurs réunions furent alors nécessaires  
 Avec les concernés pour régler les affaires.  
 Ainsi carnavaliers, membres du comité  
 Discutaient point par point de ces festivités :  
 Quels thèmes pour les chars, avec quelles remorques  
 Qui prête son tracteur, idées qui s'entrechoquent  
 Puis choisir les couleurs, commander le papier  
 La colle, les cartons et autres carrelets.  
 Les discussions parfois devenaient un peu vives  
*« Je voulais du vert eau et c'est du vert olive  
 Il manque des couleurs, les wc sont bouchés  
 On nous vole des fleurs, mon pantin est cassé  
 L'an dernier la mairie octroyait cent euros  
 Cette année ô misère même pas l'apéro ».*  
 Toutefois chaque point devenait négociable  
 Ainsi même Anita se montrait raisonnable  
 Et telles des fourmis entêtées, laborieuses  
 S'activèrent au hangar les menottes encolleuses.  
 D'Octobre à Février on les vit travailler  
 Chanter ou rouspéter parfois s'invectiver

Chacun n'ayant qu'un but, qu'une priorité  
 La beauté, le succès du corso poussannais :  
 Les Bee Gees, le judo et la MJC  
 Les Filles, le rugby et les KATG  
 Le foot, les Roumegaires et les Pir'Nanas  
 La famille Pagnier, tambourin et Zumba  
 Que tous soient honorés, artisans bénévoles  
 Sans eux la circulade n'aurait point d'auréole.  
 A cela s'ajoutaient des groupes cheminant :  
 Celui de la Country et celui du tennis  
 Le train du Carré d'As sorti du temps jadis  
 Et bien sûr le cochon qui fêtait ses vingt ans.  
 Il fallut désigner, de la cérémonie  
 Un Maître incontesté, un monarque béni  
 Ce fut Bernard 1<sup>er</sup>, à l'unanimité  
 Digne représentant de la communauté.  
 Le dimanche attendu enfin pointa son nez  
 Cependant Eugénie pleurait en matinée.  
 Mais bientôt le soleil remplaçait les averse  
 Et motos de l'espoir et quatre-roues diverses  
 Beautés d'un temps jadis, moulins qui pétaradent  
 De la ville endormie entamaient la parade.  
 Et puis à l'heure dite et le moment venu  
 Le cortège bruyant, coloré, biscornu  
 S'élança dans les rues en suivant la musique,  
 Son Maître mandarin, son cochon totémique.  
 Une foule assemblée vit passer, étonnée  
 La chenille irisée, mille pattes effrénées,  
 Les chars, les musiciens, les groupes en cascade  
 Qui inondaient le bourg, joyeuse cavalcade.  
 Ce fut un grand moment de liesse collective  
 Défilé de couleurs, de clameurs explosives,  
 De pluies de confettis, de chants et de spectacles  
 S'achevant par les miss dans leur beau tabernacle,  
 Trois fières et jolies fleurs, aux sourires épanouis  
 Saluant gentiment un parterre ébloui.  
 Jérôme avec Bernard donnaient du commentaire  
 Patricia, ses agents, le bon ordre assurèrent ;  
 Ainsi trois tours durant, Poussan fut à la fête  
 Et le public ravi put se remplir la tête  
 De ce grand festival, fruit de la volonté,  
 Du travail acharné de tant de poussannais.  
 Qu'ils soient remerciés ces vaillants anonymes  
 Qui pour notre bonheur dans le grand secret triment !  
 Et qu'au thème prochain dès à présent ils pensent  
 Les clameurs de Poussan seront leur récompense.

Michel Bernabeu



# Le défi du réchauffement climatique

*Du 30 novembre au 12 décembre 2015, Paris a accueilli et présidé la 21<sup>e</sup> conférence des parties sur le climat communément appelée COP 21.*



« NOUS COMPTONS SUR VOUS ! »

30 NOV - 11 DEC 2015

cop21.gouv.fr



**C**ette convention est un traité international qui reconnaît officiellement le dérèglement climatique et la responsabilité humaine dans ce phénomène. Elle pose notamment pour objectif la réduction des émissions de gaz à effet de serre en cause dans le réchauffement climatique.

Depuis 1995, la COP réunit chaque année, dans un pays différent, 195 pays et l'Union Européenne qui ont ratifié la convention, pour faire le point sur son application et négocier de nouveaux engagements. Le 12 décembre 2015, le premier accord universel a été signé lors de la COP 21 à Paris.

Cet accord historique doit permettre de lutter contre les changements climatiques et de maintenir le seuil d'augmentation de la température en dessous de 2° C.

## Les enjeux nationaux de la COP 21

**Réduire les émissions de gaz à effet de serre :** la France s'est engagée à diviser par quatre ses émissions de GES, entre 1990 et 2050.

**S'adapter au changement climatique :** l'adaptation au changement climatique est définie comme un processus d'ajustement au climat présent ou attendu et à ses effets.

**S'engager dans la transition énergétique :** la loi de transition énergétique pour la croissance verte ainsi que les plans d'action qui l'accompagnent permettent à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de renforcer son indépendance énergétique en équilibrant mieux ses différentes sources d'approvisionnement.

**Mobiliser la société civile :** le 12 novembre, la ministre de l'écologie Ségolène Royal a réuni les porteurs de projets labellisés de la COP21. Ce sont ainsi près de 600 projets dont la qualité et la contribution à notre défi commun ont été reconnues.

## Agir au niveau local

**Prolongement du label Agenda 21**  
Les collectivités territoriales jouent un rôle prépondérant de proximité avec les

populations, un rôle essentiel dans l'éducation et la mobilisation en matière de développement durable. La commune montre son envie de s'impliquer et de s'engager, grâce à ses actions, dans la démarche de développement durable et dans la lutte contre le réchauffement climatique. Pour cela, la municipalité de Poussan a effectué cette année une demande de prolongement de la reconnaissance Agenda 21. Cela permettra de :

- **Créer une dynamique participative** à l'échelle du territoire et mettre l'habitant au cœur de la démarche Agenda 21
- **Intégrer l'Agenda 21** dans toutes les actions communales ainsi qu'au sein des services municipaux
- **Conforter les réalisations** déjà en cours et favoriser le démarrage de nouvelles actions
- **Prendre en compte** dans les différents projets de la ville (urbanisation, aménagement divers, animations...) les préconisations émises par l'Agenda 21 et les intégrer désormais dans ses documents officiels.



### Vers une consommation responsable d'énergie

La commune a déjà amorcé une réflexion sur la question de l'adaptation au changement climatique.



- **2010 : installation de panneaux photovoltaïques sur la Mairie**  
Restitution chaque année pour la commune d'environ 8 000 euros.



- **Rénovation énergétique des bâtiments**  
Travaux d'isolation des bâtiments communaux, changement des menuiseries, changement de chaudières...



- **Renouvellement de l'éclairage public**  
Changement des lampadaires, passage au LED et installation d'horloges astronomiques pour maîtriser le temps d'éclairage...  
Pour 2016 : 14 033 Kw/an d'économisés.



### • Mise en place d'une IRVE (Infrastructure de Charge pour Véhicules Électriques)

le Conseil Municipal a voté une délibération sur un partenariat avec Hérault Energies pour la mise en place d'une borne de charge accélérée pour les véhicules électriques et hybrides sur la commune de Poussan. Ce service sera accessible aux usagers 24h/24h, tous les jours de l'année.

**La rénovation énergétique** de l'éclairage public et des bâtiments rejoignent les objectifs généraux de la consommation responsable. La production d'énergie électrique et son affichage par tableau électronique, les nouvelles technologies des luminaires à LED, le système d'éclairage automatique, la prise en compte des véhicules électriques, montrent la responsabilité de la Commune dans la consommation raisonnable d'énergie.

## PROGRAMME VERT DEMAIN

### Les services techniques de la ville adoptent de nouvelles pratiques pour une gestion des espaces verts respectueuse de l'environnement.

Des études récentes ont mis en avant la présence de désherbant dans les nappes phréatiques : dans notre région, 400 000 habitants sont concernés par l'eau chargée en pesticides, qui ont un impact important sur la santé humaine et l'environnement.

### La limitation de l'usage des pesticides est désormais un objectif pour tous : professionnels, agriculteurs, jardiniers amateurs !

Le syndicat mixte du Bassin de Thau, avec le soutien de l'agence de l'eau et de nombreux partenaires institutionnels vient de présenter un diagnostic réalisé sur la commune en vue de mettre en place un Plan Communal d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles.



Les objectifs de ce programme sont la suppression de l'emploi de produits phytosanitaires et la réduction de la consommation d'eau dans l'entretien des espaces publics communaux.

Cette étude a permis d'évaluer les pratiques et le matériel, de cartographier les espaces verts et d'identifier les risques. La Ville de Poussan gère actuellement 62 km de voies dont 60 % de chemins et 40 % de rues. Elle entretient également quelques espaces verts, rond-points, aires de jeux, le jardin public, le cimetière, et le complexe sportif. L'entretien de ces espaces, dont une partie est sous-traitée, coûte environ 44 000 € par an à la commune.

### Des progrès déjà accomplis

- À partir de 2015 la Ville a cessé d'employer des produits phytosanitaires, qui représentaient auparavant 70 litres/an en moyenne.
- Les services techniques n'arrosent plus les surfaces herbeuses à l'exception du stade d'honneur.
- 2 agents des services techniques partent en formation début avril pour intégrer les nouvelles pratiques de gestion des espaces verts.

### Les étapes suivantes de mise en place du PCAPP

- L'optimisation des pratiques d'entretien sur voirie avec l'appui de matériels adaptés aux différents types de voies (rues étroites, pavés...).
- La mise en place d'une gestion différenciée des espaces, et la priorisation des interventions selon les espaces verts.
- Un appui à la gestion de l'herbe sur le complexe sportif.



## CCAS PRATIQUE

### DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Au cours de l'année 2012, plus de 53 000 femmes ont développé un cancer du sein dans notre pays. Cette maladie tue encore beaucoup : près de 35 femmes en meurent chaque jour en France, c'est trois fois plus que les morts sur la route.

Dans le cadre de sa politique sociale, le Conseil Municipal a décidé depuis de nombreuses années de s'investir dans la lutte contre ce fléau pour le mieux-être de ses administrées. C'est ainsi que la commune participe, chaque année, à la prise en charge financière du dépistage du cancer du sein pour les femmes à partir de 40 ans.

Régulièrement, le Mammobile s'installe place de la mairie et propose ses services aux poussannaises.

La réalisation des examens mammographiques (radiographies des seins) est effectuée par des professionnelles compétentes, l'interprétation de ces mêmes examens est réalisée par des médecins radiologues confirmés et spécialisés dans les maladies du sein.

Saisissez la chance qui vous est offerte, et n'oubliez pas que plus le cancer est détecté précocement, plus les chances de guérison sont importantes. La valeur du dépistage au travers des témoignages de femmes « sauvées » est la preuve réelle de l'efficacité dans la prise en charge de la population des femmes dès 40 ans.

Même sans invitation, vous pouvez bénéficier du dépistage du cancer du sein. Pour cela, il vous suffit de vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre carte d'assurance sociale.

### Passage du mammobile place de la mairie

Pour les femmes de 40 à 49 ans :  
Mercredi 30 mars 9h/19h  
Jeudi 31 mars 9h/18h  
Sans interruption

Pour les femmes de 50 à 75 ans :  
Jeudi 31 mars 9h/18h00  
Sans interruption

### COLLECTE DE SANG

Lundi 25 avril de 15h30 à 19h30, salle Jean Théron - Jardin public  
10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour en France pour répondre aux besoins des malades : chaque don compte... Votre sang est précieux, partagez-le !

### REPAS DES ANCIENS

La Ville de Poussan, comme tous les ans, invite les séniors à se réunir autour d'un repas convivial et dansant le 9 juin prochain.

## Échanges intergénérationnels

### LE PROGRAMME CULTURE ARC EN CIEL

*Ce projet à l'initiative du Département de l'Hérault a été élaboré en partenariat avec l'EHPAD la Mésange, la Ville de Poussan et notamment le CCAS et le centre de loisirs. Les objectifs sont de tenir en éveil la curiosité, l'imaginaire et la mémoire à travers la découverte de créations artistiques tout en valorisant la place des personnes âgées dans la société et en créant des espaces de convivialité et d'échanges entre les générations.*

Dans ce but, la compagnie *Les Têtes de Bois* propose des pratiques artistiques partagées entre les anciens et les enfants du centre de loisirs, et animera des ateliers spécifiquement conçus et adaptés pour un public de personnes âgées dépendantes et pour les enfants. Chaque séance dure 1h30 environ ou plus suivant l'état physique et de concentration des participants, avec des méthodes toujours ludiques et nuancées selon le public auxquelles elles seront destinées. Au programme de l'atelier : exercices courts, variés, ponctués de respirations musicales, pratique théâtrale, improvisation et pratique du masque.

### Les Ateliers de sensibilisation

- Mardi 12 et 19 avril, de 14h30 à 16h intervention en direction d'un groupe de personnes âgées à La Mésange de Poussan.
- Lundi 25 avril de 10h à 11h30 et de 14h30 à 16h, ateliers et présentation du projet par l'agence culturelle et l'animatrice de la Mésange aux enfants du centre de loisirs.
- Mardi 26 avril de 14h30 à 16h, atelier intergénérationnel à la Mésange (les enfants se rendent sur place et travailleront avec les personnes âgées).



### Diffusion d'un spectacle théâtral : La Jalousie du Barbouillé le mercredi 27 avril à 14h30 au foyer des campagnes

Le projet culturel comprend également la diffusion d'un spectacle de qualité à un horaire adapté aux personnes âgées avec pour objectif de sensibiliser les personnes âgées et les enfants du centre de loisirs à la Comédia dell'arte et à l'écriture de Molière dans un espace de créativité et de sollicitation de la mémoire.

Cette farce de Molière met en scène des personnages stéréotypés avec un mari jaloux et bien évidemment cocu. Sa femme Angélique est beaucoup plus jeune, douée de malice et d'effronterie, ayant pour amant le jeune Valère. C'est dans ce climat conjugal tendu qu'intervient le médecin, pédant ridicule afin de pacifier ce couple. Une mise en scène mouvementée où les comédiens évoluent masqués avec une bonne humeur communicative.



# Les expositions 2016

## Jean Leccia

Du 13 au 29 mai 2016, du mardi au dimanche, de 17h à 20h.  
Vernissage le vendredi 13 mai à 18h30 au foyer des campagnes.



Acteur remarqué de la scène des arts plastiques dans le Sud de la France, Jean Leccia exprime depuis un demi-siècle les couleurs de la Méditerranée à travers fresques, affiches, performances et expositions d'art contemporain.

Entré à l'école des Arts décoratifs de Nice en 1961 il expose à Menton puis au Salon des Arts et des Lettres à Paris dès 1963. Il travaille ensuite auprès d'un architecte à Nice, réalise une première fresque pour un particulier à Menton et commence en 1969 une carrière d'enseignant à l'Ecole d'architecture de Montpellier.

Depuis les années 70 il enseigne et expose entre Montpellier, Nice, Sète, Toulouse. Sa première rétrospective a lieu à Bordeaux dès 1977. Il expose ensuite au Musée Fabre de Montpellier qui lui achète deux toiles. Tout en continuant à exposer sa peinture, il engage un travail parallèle d'affichiste et de sculpteur.



Il enchaîne différents projets artistiques, à Miramas, Tanger, au domaine de Verchant, réalise des performances au Printemps des Comédiens à Montpellier, peint une toile pour une usine à Shanghaï.

Il a récemment exposé à Montpellier et à Sète.

« Le peintre est un catalyseur. Ce qu'il propose, c'est l'auberge espagnole, chacun y trouve ce qu'il y apporte. Je ne raconte rien, aucun message à faire passer. Je propose des jeux de couleurs imprégnés de l'endroit où je vis, qui font naître une émotion propre à chacun ... ».



## Alain Vaissière

Du 3 au 19 juin 2016, du mardi au dimanche, de 17h à 20h.  
Vernissage le vendredi 3 juin à 18h30 au foyer des campagnes.



Après une carrière bien remplie passée à Toulouse dans l'industrie spatiale, Alain Vaissière s'est orienté avec succès dans le domaine artistique. C'est maintenant un artiste plasticien reconnu installé à Sète.

Il utilise la photo, le dessin et les technologies numériques pour la création artistique et les processus

industriels pour la fabrication de ses tableaux. Le rendu est éclatant et très contemporain.

Il nous communique son énergie et son enthousiasme et nous livre un cocktail plein de couleur, de poésie et d'imaginaire, son travail est habité par une totale liberté de création ... Ses œuvres font du bien !

Il expose régulièrement en France en galerie et dans des salons d'Art Contemporain, mais aussi au Maroc et aux Etats Unis.





## État civil du 4<sup>e</sup> trimestre 2015

### NAISSANCES

|                                       |       |             |
|---------------------------------------|-------|-------------|
| ABBALLE Délio, Bruno, Didier          | 20.12 | Sète        |
| BRUNEL Nathan, Anthony, Gaëtan        | 26.12 | Sète        |
| CAZALBON Tihya, Maëva, Marie          | 03.11 | Sète        |
| CENCI Mya                             | 08.12 | Montpellier |
| DOCHE Alenzo, Angel, Tony, Bernard    | 27.12 | Sète        |
| GELIN Mia, Marie                      | 07.12 | Nîmes       |
| HAUDEGOND Jeanne                      | 03.11 | Sète        |
| KIRSCHNER Ethan, Pierre, Patrick      | 07.10 | Sète        |
| LOUBERSAC Oscar, Arnaud               | 11.11 | Montpellier |
| MARTIN Joseph, Georges, Jean, Bernard | 10.11 | Montpellier |
| MARTINEZ Mélyla, Angélika, Corinne    | 07.11 | Sète        |
| MASSIP Mathias, Bernard, Francis      | 03.11 | Montpellier |
| MAURAN Livia, Éliane, Jacqueline      | 08.11 | Sète        |
| PAGES-BELTRAN Jean, Haldrick, Jordi   | 27.12 | Montpellier |
| PAPPALARDO RIBES Myla, Flora, Marie   | 23.12 | Montpellier |
| PARENT Lou, Paula, Sylvie             | 13.11 | Sète        |
| PONSONNET GACHES Léo, Franck, Stan    | 10.11 | Montpellier |
| RABET Uhaïna, Carole, Aurélie         | 04.12 | Sète        |
| RITTER Rose, Emmanuelle, Ginette      | 16.11 | Montpellier |



### MARIAGES

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| CHABERT Thomas Lucien Camille     | 24.10 |
| BOSC Charlotte, Anne, Jeannette   |       |
| FESQUET David                     | 21.11 |
| FONTES Véronique, Martine, Joëlle |       |

### DÉCÈS

|                                         |       |             |
|-----------------------------------------|-------|-------------|
| BESORA José                             | 29.10 | Sète        |
| CONESA José                             | 25.12 | Sète        |
| DEMAREST Pierre, Joseph, Désiré, Gérard | 16.10 | Poussan     |
| JACQUIN Robert, Jean, Lucien            | 23.12 | Sète        |
| MARTINEZ Antonio                        | 03.11 | Poussan     |
| MATHIEU Christine, Marie, Emilie        | 21.11 | Poussan     |
| PHILIPPE Jean-Charles, Marc             | 21.12 | Montpellier |
| PRADINES Thérèse Gabrielle Monique      | 16.11 | Poussan     |
| ROSE Denis                              | 05.12 | Poussan     |
| SEGARRA Simone, Marie                   | 11.11 | Sète        |
| SOULANET Jacqueline, Jeanne, Renée      | 18.12 | Sète        |
| TEULE Renée, Denise                     | 18.12 | Poussan     |

## État civil du 1<sup>er</sup> trimestre 2016



### NAISSANCES

|                                     |       |             |
|-------------------------------------|-------|-------------|
| ANSELME Gautier, Arthur, Martial    | 10.02 | Montpellier |
| BARTALINI Léna, Romane, Jeanne      | 31.01 | Sète        |
| BERNI Léna, Marina                  | 10.03 | Sète        |
| CAMUS Jordann, Tiphany              | 03.01 | Sète        |
| CHAVES Esteban, Juan, Joaquin       | 21.02 | Sète        |
| CRUZ Anna                           | 15.02 | Montpellier |
| DUCULTY Taylon                      | 17.01 | Sète        |
| EL KADIRI Yamin                     | 15.01 | Sète        |
| GILET GARCIA Célia                  | 04.02 | Montpellier |
| HADJADJ Nacim                       | 16.03 | Montpellier |
| HADJADJ Sami                        | 16.03 | Montpellier |
| HOUBAERT Giulia, Françoise, Elise   | 06.03 | Montpellier |
| HOUBAERT Léana, Sabine, Michelle    | 06.03 | Montpellier |
| LEGOFF MASTOURI Maya                | 14.02 | Montpellier |
| MALIGES Lyäno, Adam                 | 02.02 | Sète        |
| RAGNOLI Lou, Eléonore, Claire       | 04.02 | Montpellier |
| SANTIAGO Evan, Louka                | 11.03 | Montpellier |
| TRESPEUCH Aimée, Brigitte, Isabelle | 18.01 | Sète        |

### DÉCÈS

|                                      |       |             |
|--------------------------------------|-------|-------------|
| CHAMAYOU Alain, Marc, Yves           | 11.02 | Montpellier |
| CLOT Thérèse                         | 08.02 | Poussan     |
| DE GROEF-BEYLS Jean, Maurice, Léon   | 24.01 | Montpellier |
| DELESTRÉE Clément, Michel, Christian | 07.03 | Poussan     |
| GUILHOT Pierre, Paul, André          | 09.02 | Sète        |
| HERNANDEZ Christian Paul Pierre      | 24.02 | Poussan     |
| HUÉSIO Marie                         | 05.01 | Sète        |
| KÉGLER Anne-Marie                    | 11.01 | Poussan     |
| LICCIARDI Nelly Aimée                | 27.02 | Poussan     |
| LOURIAC André, Félix                 | 30.01 | Montpellier |
| MOINE Pierre                         | 03.01 | Avignon     |
| MOLLON Louis Laurent                 | 13.02 | Poussan     |
| SALLES Richard, André, Henri         | 12.01 | Montpellier |
| SCHMITZ Raymonde Jeanne Marie        | 18.03 | Poussan     |



## Le point sécurité publique

### NOUVEAU SECRÉTARIAT AU POSTE DE POLICE

*Ouverture d'une permanence pour l'accueil du public*

#### Poste de Police Municipale

4, Bd du Riverain

34560 POUSSAN

Tél. : 04 67 53 23 80

Courriel : [policemunicipale@ville-poussan.fr](mailto:policemunicipale@ville-poussan.fr)

Horaires : 8h/12h et 13h30/16h30

Le secrétariat de la Police Municipale traite désormais :

- Voirie, problèmes de voisinage, objets trouvés, réclamations
- Certificat d'immatriculation
- Permis de conduire

### RENFORCEMENT DES EFFECTIFS

*Afin d'augmenter la présence des agents sur le terrain*

Le service de la police municipale compte actuellement 3 agents :

- Un chef de poste, brigadier-chef principal
- Un brigadier-chef principal
- Un brigadier

Il est renforcé de deux stagiaires en formation initiale d'application qui intégreront le service en avril et en octobre 2016, aux grades de gardien et brigadier-chef principal.

L'arrivée d'un brigadier-chef principal supplémentaire est également prévue au 1<sup>er</sup> juin 2016.

Le service de la police municipale est complété par 5 ASVP.

**En octobre 2016, le service de la police municipale devrait être composé de :**

- 6 agents de Police Municipale
- 5 ASVP
- 2 secrétaires.

## TRIBUNE LIBRE D'EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi du 27 février 2002, il est créé au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal, une tribune libre dans le bulletin d'information municipal de Poussan, les propos tenus dans cette tribune sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

### Liste Ensemble pour un avenir maîtrisé

*« Après tout ce blanc vient le vert,  
Le Printemps vient après l'Hiver »*

Parlons-en de l'hiver !

Comme l'écrit Monsieur le Maire dans son édito, on l'attend encore... bref ! Il n'empêche : les manifestations prévues ont bien eu lieu et ont connu beaucoup de succès : la parade de Noël organisée par le Carré d'As, le carnaval avec sa magnifique cavalcade, ses danses folkloriques et son tribunal loufoque, dernièrement la ronde des Piochs avec son record d'affluence...

Sans oublier les performances de nos sportifs dans leurs différents clubs.

Tout cela participe à la renommée de notre petite ville qui est tout sauf une cité dortoir.

Le rôle des élus que nous sommes est d'accompagner, d'aider, d'encourager voire de participer à toutes ces actions qui font de Poussan une ville dynamique qui attire et fidélise ses habitants.

D'autant que d'autres animations se profilent : des lotos, des bals, des concerts, des tournois, de magnifiques expositions, des kermesses et fêtes

d'écoles, des pièces de théâtre... et le fameux festival des motos de l'espoir, le premier week-end du mois de Juin. Et après ça, qui oserait dire que l'on s'ennuie à Poussan ?!!!

Cependant, il n'y a pas que les réjouissances ; le devoir d'une municipalité, c'est aussi s'occuper du quotidien, des « choses de la vie » : nettoyer, réparer, améliorer...

Cette année encore, plusieurs rues vont être rénovées, des places de parking supplémentaires seront créées.

Côté social, les enfants et les personnes âgées ne sont pas oubliés avec les échanges intergénérationnels mis en place par la ville, le CCAS et le centre de loisirs.

Ainsi, à travers ces bulletins municipaux que nous écrivons et vous distribuons régulièrement, nous espérons apporter le lien indispensable qui unit les habitants d'une même commune. Nous souhaitons que leur lecture soit pour vous un moment agréable, une source d'informations mais aussi de plaisir et de distraction. Qu'elle permette à nos anciens de mesurer l'essor de notre Poussan et à nos nouveaux concitoyens de mieux connaître leur ville et de s'y sentir bienvenus.

### Liste Poussan autrement

Depuis plusieurs années, des opérations sont systématiquement reportées dans les budgets primitifs ! Exemples: de 2005 à 2016: Réfection de la toiture du château Vinas(35 000€) - Ascenseur Mairie(50 000€) - Rénovation bâtiments du jardin public(21 000€) - de 2013 à 2016: Achat terrains (emprunt de 200 000€) - Véhicules de chantier(30 000€) - Vidéoprojecteur(4300€) - de 2014 à 2016: Remplacement menuiserie à la MJC(21 000€) - de 2015 à 2016: Rénovation rues J.Fabre et Petite cave(133 000€) - Eclairage public(40 000€). A peine 60% des opérations annuelles d'investissement programmées sont réalisées ! À quand un budget sincère et équilibré comme l'impose la réglementation M14 ?

### Liste Poussan bleu marine

Les communes de la CCNBT ont approuvé à l'unanimité leur entrée dans l'EPCI, initié par la loi Nôtre. Bonne nouvelle? Non! Poussan n'aura que deux représentants pour défendre ses choix. Plus de mutualisation et moins d'autonomie! Choix politique regrettable qui diminue les pouvoirs des moyennes et petites communes au profit des Agglos et Métropoles.



## Avril

### SOIRÉE JEUNES TALENTS

Vendredi 8 avril, 20h30 - MJC  
Renseignements : 04 67 78 21 26

### BRADERIE ESPOIR POUR UN ENFANT

Vendredi 8 et samedi 9 avril, 9h/18h - Foyer des Campagnes

### THÉÂTRE « Droz de spectacle »

par la Cie Sirocco - samedi 16 avril, 21h - salle P. Vilalte (MJC)  
Réservation : 04 67 18 16 24

### CONCERT DE CHANT de la variété à l'opéra

Samedi 23 avril, 15h - Salle de spectacle MJC  
Par les 24 heures de Poussan au profit du Téléthon - Entrée 5 euros.

### BAL COUNTRY

Samedi 30 avril - Foyer des Campagnes

## Mai

### CÉRÉMONIE « Commémoration de l'armistice 39/45 »

Dimanche 8 mai, Rendez-vous 11h - place de la Mairie

### EXPOSITION JEAN LECCIA

Du 13 au 29 mai, du mardi au dimanche, de 17h à 20h  
Vernissage le vendredi 13 mai à 18h30 au Foyer des Campagnes

### BROCANTE SPÉCIAL ENFANT

Samedi 21 mai, 8h / 14h - Halles  
Par les 24 heures de Poussan au profit du Téléthon - Réservation : 04 67 74 47 56

### THÉÂTRE « Débrayage »

de Rémi de Vos par la Cie « les mots dits » - samedi 21 mai, 21h - salle P. Vilalte (MJC)  
Réservation : 04 67 18 16 24

### SOIRÉE HOMMAGE À L'ESPAGNE

Vendredi 27 mai, 20h30 - MJC  
Renseignements : 04 67 78 21 26

### PÉTANQUE Challenge Claude Tourrier - Triplettes

Samedi 28 et dimanche 29 mai, 14h - Complexe sportif

## Juin

### EXPOSITION des ateliers d'art de la MJC

Du 1<sup>er</sup> au 8 juin - Vernissage mercredi 1<sup>er</sup> juin, 18h30 - MJC

### EXPOSITION Alain Vaissière

Du 3 au 19 juin, du mardi au dimanche, de 17h à 20h  
Vernissage le vendredi 3 juin à 18h30 au Foyer des Campagnes

### FÊTE de la danse de la MJC

Vendredi 3 juin, 20h30 - MJC

### LES MOTOS DE L'ESPOIR

Samedi 4 et dimanche 5 juin - Cave coopérative

### RUGBY « Tournoi de l'huître »

Samedi 4 juin, 9h/18h - Complexe sportif

### EXPOSITION de l'atelier de peinture de la MJC

Du 9 au 23 juin - Vernissage jeudi 9 juin, 18h30 - MJC

### KERMESSE de la Paroisse

Dimanche 12 juin, 9h/18h - Jardin de la Grotte

### THÉÂTRE « Ateliers jeunes du Strapontin »

Dimanche 12 juin, 21h - salle P. Vilalte (MJC)

### FÊTE de la musique

Mardi 21 juin - 19h - Circulade

### CONCERT des élèves de musique de la MJC

Jedi 23 juin, 21h - MJC

### FEUX de la Saint-Jean

Vendredi 24 juin - 20h - Jardin public

### GALA de danse de la MJC

Samedi 25 juin

### THÉÂTRE « Ateliers adultes du Strapontin »

Samedi 25 juin, 21h - salle P. Vilalte (MJC)

## Juillet

### PÉTANQUE Challenge Yves Sacellini - Triplettes

Samedi 2 juillet, 15h - Complexe sportif

### SOIRÉE MOUSSE

Samedi 2 juillet - 18h - Cave coopérative  
Renseignements : comité des fêtes - 06 75 10 18 44

### FÊTE NATIONALE

- Mercredi 13 juillet - place de la Mairie  
21h retraite aux flambeaux place de la Mairie  
22h30 feu d'artifice au Skate-Park
- Jeudi 14 juillet - Jardin public - 10h Jeux pour enfants, apéritif Républicain.

### VISITE THÉÂTRALISÉS DU CENTRE HISTORIQUE

Mercredi 20 juillet - 21h - Centre Ville.  
Organisée par la CCNBT - Gratuit et sans réservation.

### FIESTA SÈTE

Vendredi 23 juillet - 21h - Cave coopérative - Concert gratuit  
Buvette et restauration rapide sur place.  
Organisé par Mëtisète et le Carré d'As, renseignements : 06 75 10 18 44

### FÊTE LOCALE

Du vendredi 29 au dimanche 30 juillet - 21h - Place de la mairie  
Vendredi : Octane - Samedi : Bernard Becker - Dimanche : Welcome

### PÉTANQUE Grand Prix des Commerçants - Triplettes

Samedi 30 juillet, 15h - Complexe sportif

